



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Synthèse des comptes administratifs 2021 consolidés (Annexe n°3)

Sommaire :

Introduction : Contexte

- I. La structure des comptes administratifs 2021 consolidés
- II. La déclinaison par politique publique

Les retraitements mis en œuvre afin d'assurer la comparabilité des exercices

La Métropole Européenne de Lille (MEL) et la Communauté de Communes de la Haute Deûle (CCHD) ont fusionné le 14 mars 2020.

De ce fait, afin d'assurer la comparabilité entre les exercices, la première partie de ce rapport porte un compte administratif (CA) 2020 retraité des trois éléments suivants :

- la neutralisation des opérations comptables liées à la fusion en cours d'exercice (qui a nécessité des écritures comptables équilibrées en dépenses et en recettes en section de fonctionnement du fait des apurements précoces en 2020 des rattachements 2019) ;
- le rattrapage comptable de taxes foncières qui auraient dû être comptabilisées en 2020 et qui ont été décalées sur l'exercice 2021;
- et la reconstitution en année pleine du périmètre métropolitain à 95 communes (période du 1^{er} janvier au 14 mars). Ces écritures doivent être lues conjointement avec le CA 2020 (équilibre global).

Le CA 2020 retraité intègre donc les éléments suivants :

En dépenses de fonctionnement

	Opérations comptables liées à la fusion (rattachements)	CCHD (période du 1er janvier au 13 mars 2020)	Rattrapage comptable de taxes foncières	Total
Budget général	-21 118 217	4 152 123		-16 966 094
Budget transport	-13 163 637	0	11 497 525	-1 666 112
Budget assainissement	-3 714 090	53 385		-3 660 705
Budget eau	0	10 000		10 000
Budget crématorium	-85 681	0		-85 681
Budget AIE	-303 093	0		-303 093
Budget OPA	0	0		0
TOTAL	-38 384 719	4 215 508	11 497 525	-22 671 686

En recettes de fonctionnement

	Opérations comptables liées à la fusion (rattachements)	CCHD (période du 1er janvier au 13 mars 2020)	Rattrapage comptable de taxes foncières	Total
Budget général	-21 118 217	2 547 109		-18 571 108
Budget transport	-13 163 637	0		-13 163 637
Budget assainissement	-3 714 090	63 079		-3 651 011
Budget eau	0	50 030		50 030
Budget crématorium	-85 681	0		-85 681
Budget AIE	-303 093	0		-303 093
Budget OPA	0	0		0
TOTAL	-38 384 719	2 660 218	0	-35 724 501

L'impact de la crise sanitaire

Thématique	Dépenses 2020		Dépenses 2021	
	fonctionnement	investissement	fonctionnement	investissement
Soutien au CHR / centres de vaccination	0,6 M€		0,1 M€	
Protections agents MEL et mutualisation communes	3,1 M€	0,2 M€	0,0 M€	0,0 M€
Plan d'urgence (dont soutien CFE)	3,9 M€	1,5 M€	1,1 M€	
Plan de relance (dont fond de rebond)	13,4 M€	2,3 M€	17,4 M€	0,4 M€
Impacts contrats délégués			6,9 M€	0,3 M€
TOTAL	20,9 M€	4,0 M€	25,5 M€	0,7 M€
TOAL NET	24,9 M€		26,2 M€	

En 2021, la MEL a poursuivi son effort d'accompagnement et de soutien aux entreprises et au territoire. Au-delà des services publics et investissements métropolitains, 26,2M€ ont été directement mobilisées en 2021 dont 17,4M€ pour le fonds de rebond. Au total, sur 2020 et 2021, ce sont plus de 30M€ qui ont été versées aux entreprises et acteurs économiques au titre du seul **fonds de rebond métropolitain**.

Le dispositif a accompagné prioritairement les TPE et PME, ainsi que le secteur associatif à vocation économique, fortement impactés par la crise, particulièrement notamment dans le champ des services de proximité (commerçants, artisans et services aux habitants), du tourisme, de la culture, de l'événementiel, de la filière agricole ou encore de l'économie productive.

Selon le *rapport d'évaluation du Fonds de rebond*, délibéré en décembre 2021, près de 5 000 établissements ont bénéficié du dispositif sur 92 communes représentant près de 14 000 emplois pour une aide moyenne de 5 801 €. Parallèlement, 113 dossiers déposés par des associations ont été éligibles, représentant 360 emplois, pour une aide moyenne de 7 265€.

Il convient d'indiquer que les données chiffrées présentées correspondent aux dépenses comptablement identifiables. Il s'agit d'une approche qui minore l'impact financier réel de la crise pour la MEL. En effet, certains effets ne peuvent être recensés (impacts non identifiables comptablement dans les dépenses de travaux, ...).

Un compte administratif consolidé de 1 736 M€

LES MASSES BUDGETAIRES 2021

Le compte administratif (CA) 2021 de la MEL se caractérise par :

- **Une progression de l'épargne brute** de 31,4M€ avec des recettes de gestion en hausse de +62,3M€ (après une année 2020 en forte baisse) et des dépenses de gestion en augmentation de +30,9M€. De plus, les frais financiers sont en diminution de -13,4M€ (du fait de la diminution de l'encours de dette et du contexte de taux bas),
- **Une progression des dépenses d'équipement** de +9,1% pour atteindre 384 M€.
- **Une diminution du recours à l'emprunt** : -116,8M€ /CA 2020 (repartis entre avances remboursables et emprunts). Sur 2021, l'encours de dette a ainsi diminué de 118,5M€ pour s'établir à 1 283M€ à fin 2021.

En conséquence de l'amélioration de l'épargne, la **capacité de désendettement est en diminution de 0,8 ans pour atteindre 3,9 années.**

BUDGETS CONSOLIDES	CA 2020	CA 2020 retraité	CA 2021	Evolution CA 2021 / CA 2020 retraité	
				en M€	en %
TOTAL RECETTES DE GESTION	1 499,4 M€	1 463,6 M€	1 525,9 M€	+ 62,3 M€	+ 4,3%
Dépenses de gestion	1 155,5 M€	1 133,1 M€	1 164,0 M€	+ 30,9 M€	+ 2,7%
EPARGNE DE GESTION	343,9 M€	330,5 M€	361,9 M€	+ 31,4 M€	+ 9,5%
Frais financiers nets	45,5 M€	45,1 M€	31,7 M€	-13,4 M€	- 29,7%
EPARGNE BRUTE	298,5 M€	285,4 M€	330,2 M€	+ 44,8 M€	+ 15,7%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 201,3 M€	1 178,6 M€	1 196,0 M€	+ 17,4 M€	+ 1,5%
Capital de la dette	138,6 M€	138,6 M€	156,4 M€	+ 17,8 M€	+ 12,8%
EPARGNE NETTE	159,9 M€	146,8 M€	173,7 M€	+ 26,9 M€	+ 18,4%
Dépenses d'équipement	351,7 M€	351,7 M€	383,7 M€	+ 32,0 M€	+ 9,1%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	490,4 M€	490,4 M€	540,2 M€	+ 49,8 M€	+ 10,2%
Recettes d'équipement	99,5 M€	99,5 M€	130,7 M€	+ 31,2 M€	+ 31,4%
Emprunts	99,0 M€	99,0 M€	38,0 M€	-61,1 M€	- 61,6%
Avance remboursable de l'Etat (recettes transports)	55,8 M€	55,8 M€	0,0 M€	-55,8 M€	- 100,0%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	254,3 M€	254,3 M€	168,7 M€	-85,6 M€	- 33,7%
MASSES BUDGETAIRES GLOBALISEES mouvements réels hors provisions	1 691,6 M€	1 669,0 M€	1 736,2 M€	+ 67,3 M€	4,0%
Taux d'autofinancement sur CA	45%	42%	45%		
Encours de la dette au 31/12	1 401,8 M€	1 401,8 M€	1 283,3 M€		
Capacité de désendettement en années	4,7	4,7	3,9		
Provisions	11,3 M€	11,3 M€	4,1 M€		
Reprises provisions	0,9 M€	0,9 M€	2,6 M€		

I. La structure du compte administratif

La MEL gère **7 budgets** (1 principal et 6 annexes) qui s'élèvent à 1 736M€ en montant consolidé. En agrégé, les dépenses atteignent 1 839M€. **92 % de ces dépenses sont portées par le budget général et le budget transport.**

Le budget général représente 68 % des masses budgétaires de la MEL.

Le budget annexe transport représente 24%.

Le poids du budget assainissement est stable (6 % du budget).

La part des autres budgets (eau, crématoriums, opérations d'aménagement et activités immobilières et économiques) est de 2%.

CA consolidés (masses réelles) en M€ hors ligne de trésorerie et provisions	CA 2020	CA 2020 retraité	CA 2021	CA 2021 / CA 2020 retraité	
				Evolution en M€	Evolution en %
Budget général	1 163,0 M€	1 146,1 M€	1 252,1 M€	106,0 M€	+ 9,3%
Investissement	307,2 M€	307,2 M€	386,8 M€	79,6 M€	+ 25,9%
Fonctionnement	855,9 M€	838,9 M€	865,3 M€	26,4 M€	+ 3,2%
Transports	498,8 M€	497,1 M€	442,8 M€	-54,3 M€	- 10,9%
Investissement	120,3 M€	120,3 M€	86,6 M€	-33,7 M€	- 28,0%
Fonctionnement	378,5 M€	376,8 M€	356,2 M€	-20,6 M€	- 5,5%
Assainissement	101,9 M€	98,2 M€	103,9 M€	5,7 M€	+ 5,8%
Investissement	38,0 M€	38,0 M€	41,2 M€	3,2 M€	+ 8,4%
Fonctionnement	63,8 M€	60,2 M€	62,7 M€	2,5 M€	+ 4,2%
Autres*	36,7 M€	36,3 M€	40,4 M€	4,0 M€	+ 11,1%
Investissement	28,5 M€	28,5 M€	29,3 M€	0,8 M€	+ 2,7%
Fonctionnement	8,2 M€	7,8 M€	11,1 M€	3,3 M€	+ 41,7%
TOTAL BP AGREGES	1 800,4 M€	1 777,7 M€	1 839,2 M€	61,4 M€	+ 3,5%
Investissement	494,0 M€	494,0 M€	543,9 M€	49,9 M€	+ 10,1%
Fonctionnement	1 306,4 M€	1 283,7 M€	1 295,3 M€	11,6 M€	+ 0,9%
TOTAL CA CONSOLIDES	1 691,6 M€	1 669,0 M€	1 736,2 M€	67,3 M€	+ 4,0%
Investissement	490,4 M€	490,4 M€	540,2 M€	49,8 M€	+ 10,2%
Fonctionnement	1 201,3 M€	1 178,6 M€	1 196,0 M€	17,4 M€	+ 1,5%

* Budgets eau, crématorium, opérations d'aménagement, activités immobilières et économiques

Les CA consolidés correspondent à la somme des 7 budgets, retraitée des subventions versées par le budget général aux budgets annexes, des remboursements entre budgets et des écritures de dettes équilibrées

I. La structure du compte administratif : les recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (Hors reprises de provisions)	CA 2020	CA 2020 retraité	CA 2021	Evolution CA 2021/ CA 2020	
				en M€	en %
Recettes Fiscales	777,2 M€	778,4 M€	785,7 M€	+7,4 M€	1,1%
CFE	152,3 M€	152,5 M€	132,7 M€	-19,8 M€	-13,0%
CVAE	101,8 M€	101,8 M€	101,0 M€	-0,8 M€	-0,8%
TH	113,8 M€	114,2 M€	5,1 M€	-109,2 M€	-95,6%
FRACTION TVA	0,0 M€	0,0 M€	117,7 M€	+117,7 M€	/
TFPNB	1,9 M€	1,9 M€	1,8 M€	-0,1 M€	-5,7%
IFER	4,9 M€	4,9 M€	5,1 M€	+0,2 M€	3,5%
TEOM	141,1 M€	141,5 M€	143,8 M€	+2,3 M€	1,6%
TASCOM	13,3 M€	13,3 M€	13,1 M€	-0,2 M€	-1,3%
VERSEMENT MOBILITE (VM)	243,5 M€	243,5 M€	259,4 M€	+15,9 M€	6,5%
COMPENSATION VM	1,3 M€	1,3 M€	1,3 M€	+0,0 M€	0,3%
Taxe de séjour	2,7 M€	2,7 M€	4,0 M€	+1,3 M€	50,5%
TCFE	0,0 M€	0,0 M€	0,6 M€	+0,6 M€	/
Autres recettes fiscales	0,6 M€	0,7 M€	0,0 M€	-0,6 M€	-83,3%
Dotations (y cp FPIC)	364,3 M€	364,6 M€	382,2 M€	+17,6 M€	4,8%
DGF	217,4 M€	217,6 M€	214,6 M€	-3,0 M€	-1,4%
Dotations réforme TP (FNGIR, DCRTP)	120,3 M€	120,3 M€	119,8 M€	-0,5 M€	-0,4%
Compensations fiscales	6,5 M€	6,5 M€	26,1 M€	+19,6 M€	302,4%
Compensation exo cotisation mini CFE	3,9 M€	3,9 M€	4,8 M€	+0,9 M€	22,3%
FPIC	15,6 M€	15,6 M€	16,2 M€	+0,5 M€	3,4%
Autres dotations	0,7 M€	0,7 M€	0,7 M€	+0,1 M€	15,1%
Autres recettes de gestion	357,9 M€	320,7 M€	358,0 M€	+37,3 M€	11,6%
Redevance assainissement	79,9 M€	79,9 M€	85,4 M€	+5,5 M€	6,9%
Recettes tarifaires transport	70,3 M€	70,3 M€	84,5 M€	+14,2 M€	20,2%
AC (Dépt et communes)	36,2 M€	36,3 M€	36,3 M€	+0,0 M€	0,0%
Recettes diverses	125,7 M€	126,8 M€	151,0 M€	+24,2 M€	19,0%
Opérations comptables liées à la fusion	38,4 M€	0,0 M€	0,0 M€	+0,0 M€	-100,0%
Aide de l'Etat pour pertes de recettes (crise sanitaire)	7,4 M€	7,4 M€	0,8 M€	-6,6 M€	-88,8%
TOTAL RECETTES DE GESTION	1 499,4 M€	1 463,6 M€	1 525,9 M€	+62,3 M€	4,3%
Produits financiers	0,3 M€	0,4 M€	0,3 M€	-0,1 M€	-16,4%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 499,8 M€	1 464,0 M€	1 526,2 M€	+62,2 M€	4,2%

Les recettes de fonctionnement sont en augmentation de +62,2M€ par rapport au niveau constaté en 2020 qui avait été en forte diminution.

L'année 2021 se caractérise par la création d'une nouvelle recette : **la fraction de TVA**. En effet, dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales, la compensation versée aux intercommunalités est exclusivement composée d'une fraction de taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

De plus, cette année est également celle de la réforme intervenue sur les bases de CFE des locaux industriels. Ces dernières ont été réduites de moitié, entraînant une baisse du produit fiscal de CFE. La perte a cependant été compensée par une nouvelle dotation (qui est reprise au sein du poste « compensations fiscales »).

En conséquence, les dotations apparaissent facialement en hausse alors que la DGF de la MEL continue de diminuer (-3M€).

I. La structure du budget : les recettes de fonctionnement

Les recettes fiscales s'établissent à 785,7M€ et progressent de + 7,4 M€ (soit +1,1%).

Cette évolution s'inscrit dans le cadre d'une stabilité des taux de fiscalité. L'évolution constatée est essentiellement le fruit du rattrapage du niveau de versement mobilité qui atteint 259,4M€ en 2021 après une forte baisse en 2020.

L'année 2021 est également marquée, d'une part, par les conséquences de la réforme de la taxe d'habitation (perception pour la première fois d'une fraction de TVA dont le produit s'élève à 117,7M€) et, d'autre part, par la réforme de la cotisation foncière des entreprises (baisse du produit de CFE de 19,8M€ liée à la suppression de 50% des valeurs locatives des locaux industriels afin d'alléger le poids des impôts de production pour les entreprises – cette perte est compensée via une dotation).

Les dotations : une hausse artificielle

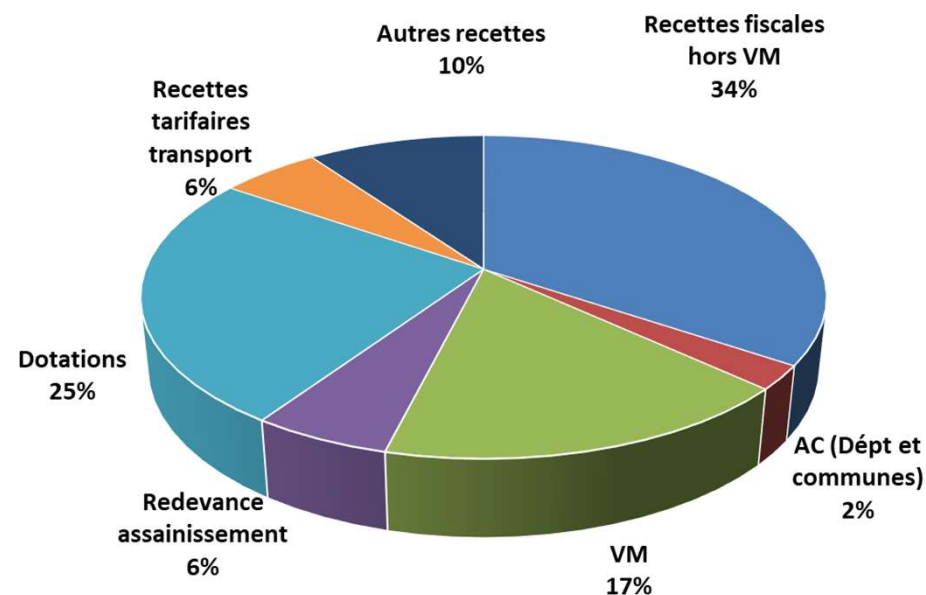
La MEL voit ses dotations et compensations augmenter de +17,6M€ au CA 2021. Cette hausse est artificielle car elle correspond, en réalité, à l'enregistrement de la nouvelle dotation de 26M€ perçue en compensation de la perte de produit de CFE.

En revanche, la dotation globale de fonctionnement (DGF) de la MEL est réduite de 3M€ (-1,4% / 2020) afin d'assurer une partie du financement de la péréquation nationale du bloc communal.

La DCRTP (dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle) reste stable à 41,1M€ par rapport à 2020.

La progression des autres recettes de +37,3M€ est notamment induite par la hausse des recettes tarifaires de la CSP transport (+14,2M€ mais qui restent à un niveau inférieur à celui constaté en 2019 à 105,7M€), l'augmentation de la redevance assainissement (+5,5M€) et le reversement des redevances d'exploitation des parkings suspendues en 2020 pour 10,4M€ (avec, pour corolaire, des dépenses d'indemnisation des concessionnaires de 5,4M€)

A noter que l'aide de l'Etat au titre de la perte de recettes liée à la crise sanitaire de 2020 (7,4M€) a donné lieu à un reversement de 4,6M€ en 2021. Cela conduit donc à une perception nette au titre de 2020 de 2,7M€. Pour 2021, la MEL a reçu à titre prévisionnel 0,8M€ mais la reprise sur 2022 aboutira à un remboursement intégral du versement de l'Etat.



I. La structure du compte administratif : les dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Hors provisions)	CA 2020	CA 2020 retraité	CA 2021	Evolution CA 2021/ CA 2020 retraité	
Charges à caractère général	591,5 M€	575,9 M€	602,7 M€	+26,8 M€	+ 4,7%
Subventions - Participations	148,4 M€	138,6 M€	157,9 M€	+19,3 M€	+ 13,9%
Charges de personnel	146,8 M€	146,9 M€	150,8 M€	+3,9 M€	+ 2,6%
Reversements aux communes (AC/DSC)	243,1 M€	245,9 M€	245,8 M€	-0,1 M€	-0,0%
Dépenses diverses	25,8 M€	25,7 M€	6,7 M€	-19,0 M€	-73,8%
Total des dépenses de gestion	1 155,5 M€	1 133,1 M€	1 164,0 M€	+30,9 M€	+ 2,7%
Charges financières	45,8 M€	45,5 M€	32,0 M€	-13,5 M€	-29,6%
Total des dépenses de fonctionnement	1 201,3 M€	1 178,6 M€	1 196,0 M€	+17,4 M€	+ 1,5%

La présentation par politique publique est réalisée en 2^{ème} partie du document.

Les **dépenses de gestion** évoluent de +30,9M€ (soit +2,7 %) par rapport au CA 2020 retraité. Cette évolution doit être mise en regard de l'évolution entre le CA 2019 retraité des effets de périmètre et le CA 2020 qui avait été de +20,8M€ (soit +1,8%) correspondant exclusivement aux impacts de la crise COVID et de l'accompagnement métropolitain des entreprises et du territoire pour faire face à la pandémie. L'année 2021 reflète le retour à une activité courante et l'évolution constatée (+2,7%) doit donc être analysée comme l'évolution cumulée de deux exercices (2019-2021).

Il convient également de souligner en 2021, la poursuite de l'effort financier de la Métropole pour accompagner les entreprises et le territoire à faire face aux conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19. En 2021, ce sont plus de 25,5M€ de dépenses de fonctionnement directement identifiables qui ont été mobilisés contre 20,9M€ en 2020 (cf page 4).

Les **charges financières** brutes étant en diminution de -13,5M€ (soit -29,6%/CA 2020 retraité), les dépenses de fonctionnement évoluent, au global, de +17,4M€ par rapport au CA 2020 retraité, soit +1,5%.

I. La structure du compte administratif : les dépenses de fonctionnement

Au sein de ces dépenses de gestion, les **charges à caractère général**, poste principal de dépenses (602,7M€), varient de +4,7% (+26,8M€). Deux politiques publiques concentrent près de 88% de ces dépenses :

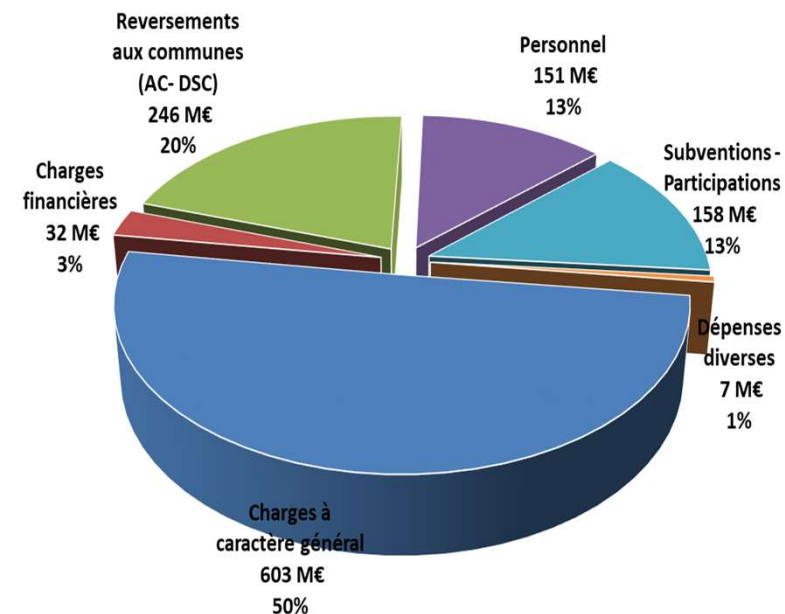
- Les transports et la mobilité pèsent 327,3M€ soit 54% des dépenses, dont 324,7M€ pour l'exploitation du réseau des transports,
- Les actions en lien avec l'environnement (climat, la transition écologique, l'énergie, l'eau, l'assainissement, GEMAPI, résidus urbains, espaces naturels, agriculture) représentent 198M€ soit 33% du total, dont 150,8M€ pour les déchets et 41,4M€ pour l'assainissement.

Les **dépenses de personnel** (150,8M€, 13% des dépenses) varient de +3,9M€ (soit +2,6%). Cette augmentation résulte principalement du Glissement Vieillesse Technicité (avancement d'échelon, de grade, promotion interne), les impacts des mesures réglementaires, la monétisation du compte épargne temps (CET), le renforcement de la politique d'apprentissage et le pourvoi de postes supplémentaires afin de mettre en œuvre les projets.

Les **subventions et participations** (157,9M€, +19,3M€) représentent 13% des dépenses de fonctionnement.

Outre le financement du SDIS pour 47,3M€, les subventions ont contribué aux actions en faveur de l'économie, l'emploi et la recherche pour 36,1M€ dont 17,4M€ pour le fonds rebond. La politique culturelle et de soutien au tourisme ont mobilisé 19,1M€, et l'accompagnement du logement et de l'habitat 9,8M€.

Les **versements aux communes** représentent 20% des dépenses de fonctionnement et ont connu une légère baisse (-0,1 M€) du fait de l'ajustement de l'attribution de compensation des communes de l'ex-CCHD afin de prendre en compte le transfert de compétences communales à la MEL. Les versements comprennent : 219,2M€ d'attribution de compensation et 26,6M€ de dotation de solidarité communautaire (DSC).



Les **frais financiers** bruts s'élèvent à 32M€ et diminuent de -13,5 M€ (-29,6%) suite à la baisse de l'encours de dette et à un contexte de taux d'intérêt favorable.

Les **autres dépenses** représentent 6,7M€, et sont en diminution de -19,0M€ par rapport au CA 2020 retraité qui intégrait notamment le versement de 15,1M€ au titre de l'accord transactionnel conclu avec KEOLIS (billettique).

I. La structure du compte administratif : les dépenses d'investissement

384 M€ de dépenses d'investissement (hors amortissement de la dette) en 2021

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2020	CA 2021	Poids relatif	Evolution CA 2021 / CA 2020	
Subv. d'équipement versées	45,9 M€	58,9 M€	11%	+ 13,1 M€	+ 28,5%
Etudes	17,8 M€	25,6 M€	5%	+ 7,8 M€	+ 44,1%
Immobilisations corporelles	49,6 M€	49,3 M€	9%	-0,3 M€	- 0,6%
Travaux	200,0 M€	216,0 M€	40%	+ 16,0 M€	+ 8,0%
Avances de trésorerie consolidable	28,3 M€	19,4 M€	4%	-8,9 M€	- 31,6%
Dépenses diverses (hors dette)	10,1 M€	14,5 M€	3%	+ 4,4 M€	+ 43,2%
Total des dépenses d'investissement hors dette	351,7 M€	383,7 M€	71%	+ 32,0 M€	+ 9,1%
Emprunts	138,6 M€	156,4 M€	29%	+ 17,8 M€	+ 12,8%
Total des dépenses d'investissement	490,4 M€	540,2 M€	100%	+ 49,8 M€	+ 10,2%

La présentation de ces dépenses par politique publique est détaillée par commission dans la partie II : « Le soutien aux politiques publiques. »

Les dépenses d'équipement progressent de +49,8M€ par rapport à 2020 soit +10,2%.

L'amortissement du capital de la dette augmente de 17,8M€ par rapport au CA 2020 pour s'établir à 156,4M€, ce qui représente en volume 29% des dépenses d'investissement. Cette hausse s'explique par un remboursement temporaire de 30 M€ sur des emprunts revolving.

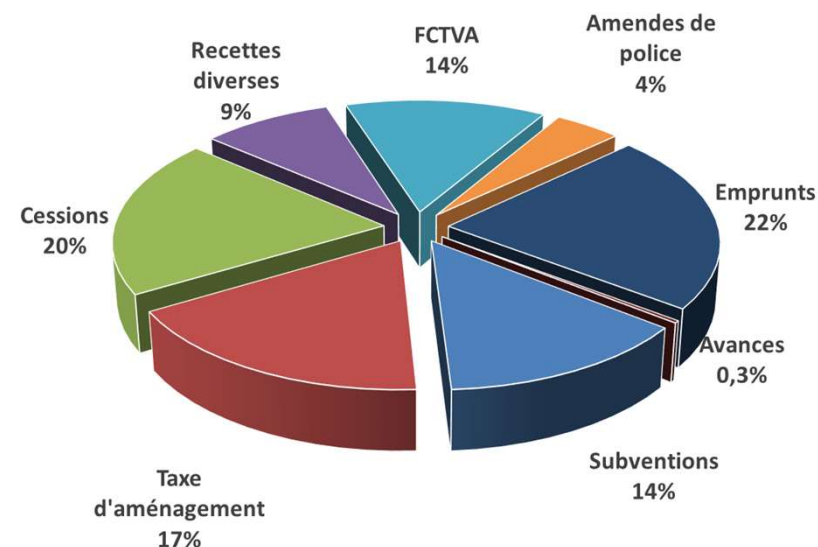
Les dépenses d'investissement hors dette du **budget général** représentent 73% des dépenses d'équipement, soit 279,9 M€.

12% de ces dépenses sont portées par le **budget transports** (47,3 M€). Le **budget assainissement** représente 7% des dépenses d'investissement hors dette pour un montant de 27,6 M€. Les autres budgets portent 8% (soit 29 M€) des dépenses d'équipement dont 21,5 M€ pour le budget eau.

I. La structure du compte administratif : les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement (131 M€ - hors dette et épargne) financent 34% des dépenses d'équipement (dépenses d'investissement hors dette)

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2020	CA 2021	Evolution	
			CA 2021 / CA 2020 en M€	en %
Subventions - Participations	19,8 M€	22,8 M€	3,0 M€	+ 15,4%
Produits des cessions d'immobilisations	20,8 M€	33,4 M€	12,6 M€	+ 60,6%
Recettes diverses	5,0 M€	14,8 M€	9,8 M€	+ 195,7%
Sous total - Recettes d'investissement liées aux politiques publiques	45,5 M€	70,9 M€	25,4 M€	+ 55,8%
FCTVA et récupérations de TVA	25,0 M€	22,8 M€	-2,3 M€	-9,0%
Amendes de police	15,0 M€	7,6 M€	-7,5 M€	-49,6%
Taxe d'aménagement	13,9 M€	29,4 M€	15,5 M€	+ 111,7%
Sous total - Autres recettes d'investissement	54,0 M€	59,8 M€	5,8 M€	+ 10,7%
Total des recettes d'investissement hors emprunt	99,5 M€	130,7 M€	31,2 M€	+ 31,4%
Emprunts	96,2 M€	37,5 M€	-58,7 M€	-61,0%
Avance remboursable de l'Etat pour perte de recettes transport	55,8 M€	0 M€	-55,8 M€	-100,0%
Avances remboursable de l'agence de l'eau	2,8 M€	0,5 M€	-2,4 M€	-82,8%
Total emprunt	154,8 M€	38,0 M€	-116,8 M€	-75,5%
Total des recettes d'investissement	254,3 M€	168,7 M€	-85,6 M€	-33,7%

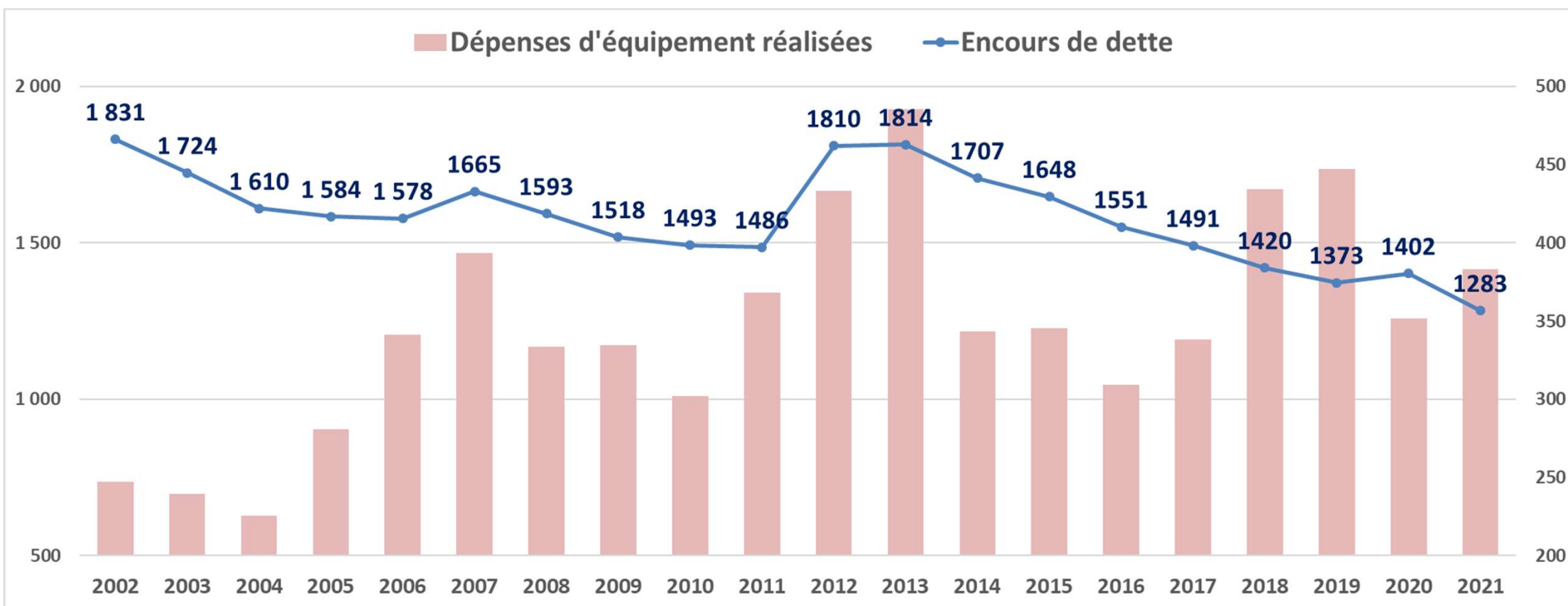


Elles sont constituées :

- du **fonds de compensation de la TVA** (22,8 M€), en diminution de -2,3M€ par rapport à 2020 compte tenu du ralentissement des chantiers de travaux en 2020 du fait de la crise sanitaire,
- de la **taxe d'aménagement** pour 29,4 M€, en progression de +15,5M€ par rapport à l'exercice précédent (les encaissements de TA connaissent des évolutions importantes entre exercices en fonction de leur rythme de traitement par les services nationaux dédiés),
- des **amendes de police** pour 7,6M€, en diminution de -7,5M€ au regard du CA 2020, traduisant la montée en charge du forfait pos-stationnement (FPS) mais surtout l'impact de la crise sanitaire, générant moins de contraventions. En effet, les encaissements correspondent aux amendes perçues en n-1, donc en 2020.
- des recettes liées aux **politiques publiques** pour 70,9M€, constituées principalement de cessions (33,4M€, +12,6M€ par rapport à 2020 avec notamment la cession du site Transpole à Marcq en Baroeul pour 16M€), de subventions (22,8M€), ainsi que de recettes diverses pour 14,8M€ principalement en lien avec l'habitat (aides de l'ANAH, ...),..

Le **recours à l'emprunt** s'élève à 38M€, en nette diminution par rapport à 2020.

I. La structure du compte administratif : la dette



L'encours de dette diminue en 2021 pour s'établir à 1283 M€. La progression constatée en 2020 s'explique par l'avance remboursable à taux zéro de l'Etat dont a bénéficié la MEL au titre des pertes tarifaires et de versement mobilité sur le budget transports. Cette avance de 55,8M€, à taux d'intérêt nul, est comptabilisée dans l'encours de dette et devra être remboursée au plus tard en 2031.

I. La structure du compte administratif : Les résultats

Le CA 2021 dégage des excédents consolidés de 47,7 M€ ramenés à 32,3 M€ après prise en compte des reports.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021		Principal	Eau	Assainissement	Transports	Crématorium	Opérations d'amgt	Activités immob. et éco.	TOTAL
FONCTIONNEMENT	Recettes de fonctionnement (hors excédent antérieur reporté R002)	1 089 120 494,92	25 844 182,00	117 484 299,41	437 657 460,77	3 170 980,95	0,00	14 401 092,17	1 687 678 510,22
	Dépenses de fonctionnement	996 240 258,74	3 836 893,44	92 157 549,75	432 672 441,11	2 153 307,44	0,00	16 510 980,43	1 543 571 430,91
	Résultat 2021	92 880 236,18	22 007 288,56	25 326 749,66	4 985 019,66	1 017 673,51	0,00	-2 109 888,26	144 107 079,31
	Excédent antérieur reporté (R 002)	37 629 622,48	50 294,00	27 100 164,77	2 039 352,71	2 637 034,07	1 082 113,41	3 009 618,45	73 548 199,89
	Déficit antérieur reporté (D002)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat de fonctionnement cumulé (à affecter)		130 509 858,66	22 057 582,56	52 426 914,43	7 024 372,37	3 654 707,58	1 082 113,41	899 730,19	217 655 279,20
INVESTISSEMENT	Recettes d'investissement (hors excédent antérieur reporté R001)	394 957 655,61	23 060 117,18	38 015 027,51	97 528 875,91	489 344,92	0,00	12 641 180,69	566 692 201,82
	Dépenses d'investissement (hors déficit antérieur reporté D001)	496 979 589,46	21 917 292,92	48 274 268,71	96 922 450,50	539 519,09	0,00	10 029 791,24	674 662 911,92
	Résultat 2021	-102 021 933,85	1 142 824,26	-10 259 241,20	606 425,41	-50 174,17	0,00	2 611 389,45	-107 970 710,10
	Excédent antérieur reporté (R001)	0,00	0,00	0,00	37 704,99	61 364,35	12 983,14	0,00	112 052,48
	Déficit antérieur reporté (D001)	-43 226 726,45	-14 377 641,80	-2 956 090,26	-1 365 127,72	0,00	0,00	-151 992,12	-62 077 578,35
	Résultat d'investissement cumulé	-145 248 660,30	-13 234 817,54	-13 215 331,46	-720 997,32	11 190,18	12 983,14	2 459 397,33	-169 936 235,97
	Reports de recettes	1 923 390,06	0,00	0,00	1 111 255,31	0,00	0,00	0,00	3 034 645,37
	Reports de dépenses	17 503 516,75	0,00	873 568,47	577,91	52 168,00	0,00	62 526,80	18 492 357,93
	Solde des reports	-15 580 126,69	0,00	-873 568,47	1 110 677,40	-52 168,00	0,00	-62 526,80	-15 457 712,56
Résultat d'investissement (à couvrir si <0)		-160 828 786,99	-13 234 817,54	-14 088 899,93	389 680,08	-40 977,82	12 983,14	2 396 870,53	-185 393 948,53
TOTAL	Résultat net 2021 hors reports	-14 738 801,64	8 822 765,02	39 211 582,97	6 303 375,05	3 665 897,76	1 095 096,55	3 359 127,52	47 719 043,23
	Résultat net 2021 avec reports	-30 318 928,33	8 822 765,02	38 338 014,50	7 414 052,45	3 613 729,76	1 095 096,55	3 296 600,72	32 261 330,67
Affectation des résultats 2021 sur l'exercice 2022	Résultat d'investissement reporté (R001 ou D001)	-145 248 660,30	-13 234 817,54	-13 215 331,46	-720 997,32	11 190,18	12 983,14	2 459 397,33	-169 936 235,97
	Affectation de l'excédent de fonctionnement à l'investissement (R1068)	130 509 858,66	13 234 817,54	14 088 899,93	0,00	40 977,82	0,00	0,00	157 874 553,95
	Report du résultat net en fonctionnement (R002 ou D002)	0,00	8 822 765,02	38 338 014,50	7 024 372,37	3 613 729,76	1 082 113,41	899 730,19	59 780 725,25

* pour le BAT, le résultat d'investissement à reporter est corrigé de -1 365 127,72€ (charge à étaler de 2008 à 2022)

** à la couverture du déficit d'investissement + les reports

I. La structure du compte administratif : Détails par budgets

RECETTES (en M€) hors ligne de trésorerie et provisions	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET TRANSPORTS	BUDGET CREMATORIUMS	BUDGET OPERATIONS D'AMENAGEMENT	BUDGET ACTIVITES IMM ET ECO	Budgets agrégés	Budgets consolidés (hors lignes de trésorerie)
CFE	132,7 M€							132,7 M€	132,7 M€
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	101,0 M€							101,0 M€	101,0 M€
Fraction TVA	117,7 M€							117,7 M€	117,7 M€
Taxe habitation	5,1 M€							5,1 M€	5,1 M€
Taxe additionnelle Foncier non bâti	1,8 M€							1,8 M€	1,8 M€
Imposition forfaitaire sur ent réseaux	5,1 M€							5,1 M€	5,1 M€
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources	78,7 M€							78,7 M€	78,7 M€
Aide de l'Etat pour pertes de recettes (crise sanitaire)	0,8 M€							0,8 M€	0,8 M€
Dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP)	41,1 M€							41,1 M€	41,1 M€
D.G.F.	214,6 M€							214,6 M€	214,6 M€
Taxe d'enlèvement ordures ménagères (TEOM)	143,8 M€							143,8 M€	143,8 M€
TASCOM	13,1 M€							13,1 M€	13,1 M€
FPIC	16,2 M€							16,2 M€	16,2 M€
Taxe de séjour	4,0 M€							4,0 M€	4,0 M€
Autres taxes et compensations	32,2 M€							32,2 M€	33,2 M€
Attribution de compensation	36,8 M€							36,8 M€	36,8 M€
Versement mobilité				259,4 M€				259,4 M€	259,4 M€
Redevance Assainissement			85,4 M€					85,4 M€	85,4 M€
Autres produits d'exploitation	17,2 M€	1,0 M€	22,6 M€	83,9 M€	3,1 M€		0,4 M€	128,3 M€	114,0 M€
Part investissement réseaux de distribution d'eau		19,6 M€						19,6 M€	19,6 M€
Recettes Eco organismes	12,3 M€							12,3 M€	12,3 M€
Cessions d'immobilisations	28,8 M€						4,6 M€	33,4 M€	33,4 M€
Autres recettes fiscales								0,0 M€	0,0 M€
Recettes diverses	63,2 M€	5,2 M€	6,3 M€	92,0 M€	0,1 M€	0,0 M€	8,5 M€	175,3 M€	89,4 M€
Total recettes de gestion	1 066,4 M€	25,8 M€	114,4 M€	435,3 M€	3,2 M€	0,0 M€	13,5 M€	1 658,5 M€	1 525,9 M€
Produits financiers	0,3 M€			0,0 M€				0,3 M€	0,3 M€
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 066,7 M€	25,8 M€	114,4 M€	435,3 M€	3,2 M€	0,0 M€	13,5 M€	1 658,8 M€	1 526,2 M€
Subventions - Participations	13,1 M€	0,2 M€	0,5 M€	8,4 M€			0,5 M€	22,8 M€	22,8 M€
F.C.T.V.A. et remboursement de TVA	18,6 M€	0,0 M€	0,0 M€	4,2 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	22,8 M€	22,8 M€
Amendes de police	7,6 M€							7,6 M€	7,6 M€
Taxe d'amgt	29,4 M€							29,4 M€	29,4 M€
Produits des cessions d'immobilisations								0,0 M€	33,4 M€
Recettes diverses	13,2 M€	0,3 M€	1,2 M€	0,0 M€			1,2 M€	15,9 M€	14,8 M€
Recettes d'investissement hors dette, avances et excédent	81,9 M€	0,6 M€	1,7 M€	12,7 M€	0,0 M€	0,0 M€	1,7 M€	98,5 M€	130,7 M€
Emprunts	37,5 M€							37,5 M€	37,5 M€
Avances (agence de l'eau)			0,5 M€					0,5 M€	0,5 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	119,4 M€	0,6 M€	2,2 M€	12,7 M€	0,0 M€	0,0 M€	1,7 M€	136,5 M€	168,7 M€
TOTAL RECETTES	1 186,1 M€	26,4 M€	116,6 M€	448,0 M€	3,2 M€	0,0 M€	15,1 M€	1 795,3 M€	1 694,9 M€

I. La structure du compte administratif: Détails par budgets

DEPENSES (en M€) hors ligne de trésorerie et provisions	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET TRANSPORTS	BUDGET CREMATORIUMS	BUDGET OPERATIONS D'AMENAGEMENT	BUDGET ACTIVITES IMM ET ECO	Budgets agrégés	Budgets consolidés (hors lignes de trésorerie)
Charges à caractère général	229,9 M€	1,2 M€	44,8 M€	326,0 M€	0,8 M€		3,4 M€	606,1 M€	602,7 M€
Subventions - Participations	230,4 M€	0,0 M€	0,1 M€	14,4 M€	0,0 M€		4,0 M€	248,9 M€	157,9 M€
Charges de personnel	135,2 M€	0,9 M€	15,0 M€	4,0 M€	0,7 M€			155,7 M€	150,8 M€
Attribution de compensation	219,2 M€							219,2 M€	219,2 M€
Dotation de solidarité	26,6 M€							26,6 M€	26,6 M€
Dépenses diverses	3,7 M€	0,1 M€	1,3 M€	1,6 M€	0,1 M€		0,0 M€	6,7 M€	6,7 M€
Total dépenses de gestion	845,1 M€	2,1 M€	61,2 M€	345,9 M€	1,7 M€	0,0 M€	7,3 M€	1 263,3 M€	1 164,0 M€
Charges financières et provisions dette	20,2 M€		1,5 M€	10,3 M€	0,0 M€			32,0 M€	32,0 M€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	865,3 M€	2,1 M€	62,7 M€	356,2 M€	1,7 M€	0,0 M€	7,3 M€	1 295,3 M€	1 196,0 M€
Subventions d'équipement versées	58,9 M€							58,9 M€	58,9 M€
Etudes	20,2 M€	0,2 M€	2,7 M€	2,2 M€	0,1 M€		0,3 M€	25,6 M€	25,6 M€
Acquisitions	27,0 M€	0,4 M€	4,3 M€	13,9 M€	0,0 M€		6,2 M€	51,8 M€	49,3 M€
Travaux	140,0 M€	20,9 M€	23,0 M€	31,2 M€	0,2 M€		0,7 M€	216,0 M€	216,0 M€
Avances aux budgets annexes	1,1 M€							1,1 M€	0,0 M€
Avances de trésorerie consolidable	26,0 M€	0,0 M€						26,0 M€	19,4 M€
Dépenses diverses (hors dette)	7,7 M€	0,0 M€	0,1 M€	-0,0 M€	0,0 M€		0,0 M€	7,9 M€	14,5 M€
Dépenses d'investissement (hors dette)	281,0 M€	21,5 M€	30,1 M€	47,3 M€	0,3 M€		7,2 M€	387,4 M€	383,7 M€
Amortissement dette et avances	105,8 M€	0,0 M€	11,1 M€	39,3 M€	0,3 M€		0,0 M€	156,4 M€	156,4 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	386,8 M€	21,5 M€	41,2 M€	86,6 M€	0,5 M€	0,0 M€	7,2 M€	543,9 M€	540,2 M€
TOTAL DEPENSES HORS PROVISIONS ET LIGNES DE TRESORERIE	1 252,1 M€	23,6 M€	103,9 M€	442,8 M€	2,2 M€	0,0 M€	14,5 M€	1 839,2 M€	1 736,2 M€

II. La déclinaison par politique publique

1 308,4 M€ (84% des dépenses) sont directement affectés

aux politiques métropolitaines (1 015,2 M€) ou reversés au territoire

(245,8 M€ au titre des reversements aux communes et 47,3 M€ pour la contribution au SDIS)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT	CA 2020	CA 2021		CA 2021	Répartition des dépenses CA 2021
		fonctionnement	investissement		
Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière	86,6 M€	15,8 M€	94,1 M€	109,9 M€	10,8%
Climat-Trans éco-Energie-Eau-Asst-Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture	248,5 M€	199,7 M€	67,9 M€	267,6 M€	26,4%
Dév Eco-Emploi-Recherche-Insertion-Parcs d'activités-Aménagt Numérique	66,0 M€	41,9 M€	21,5 M€	63,4 M€	6,2%
Espaces publics - Voirie - Vidéosurveillance	84,2 M€	12,2 M€	91,2 M€	103,4 M€	10,2%
Rayonnement de la Métropole-Culture-Sport-Tourisme-Jeunesse	56,1 M€	41,1 M€	14,8 M€	55,9 M€	5,5%
Transports-Mobilité-Accessibilité-Prévention-Sécurité	438,3 M€	349,7 M€	60,7 M€	410,3 M€	40,4%
Autres :Crématoriums et Métropole citoyenne	4,3 M€	4,4 M€	0,3 M€	4,6 M€	0,5%
TOTAL POLITIQUES METROPOLITAINES	984,0 M€	664,7 M€	350,5 M€	1 015,2 M€	100%
Participation au SDIS	46,7 M€	47,3 M€	0,0 M€	47,3 M€	
Reversements aux communes (AC et DSC)	243,1 M€	245,8 M€	0,0 M€	245,8 M€	
TOTAL DEPENSES DE REVERSEMENT	289,8 M€	293,2 M€	0,0 M€	293,2 M€	
TOTAL	1 273,8 M€	957,9 M€	350,5 M€	1 308,4 M€	

Les opérations comptables (apurement des rattachements non réalisés à la date de la fusion et réinscription des sommes équivalentes) liées à la fusion avec la CCHD en cours d'exercice n'ont pu être retraitées par politique publique. Les dépenses de fonctionnement 2020 sont donc majorées du fait de la fusion en cours d'exercice avec la CCHD.

II. La déclinaison par politique publique

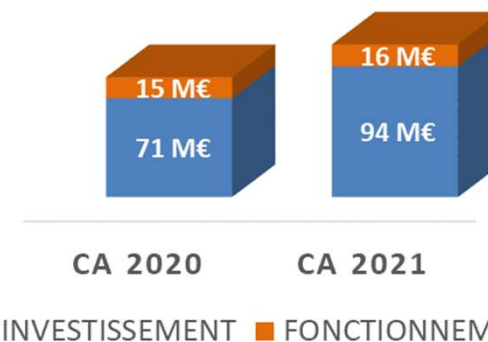
Aménagement durable du territoire, urbanisme, logement, politique de la ville, habitat, planification, gens du voyage, stratégie et action foncière : 109,9 M€

Cette politique représente 10,8% des politiques métropolitaines

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- **47,8M€** au titre de la politique logement et habitat
 - Les **aides à l'offre nouvelle de logements** s'élèvent à **13,3M€**. Au sein de cette enveloppe, 3,6M€ ont été dédiés à l'accompagnement de LMH ;
 - Les **aides à la rénovation du parc existant** représentent **13,1M€**, avec notamment 7,6M€ mobilisés pour la réhabilitation des logements des parcs privés et publics, 2,2M€ au titre du dispositif AMELIO et 2,2M€ d'aides dans le cadre de l'ANAH ;
 - Le **Fonds Solidarité Logement (FSL)** pour **6,9M€**
 - La **politique foncière** en matière d'habitat pour **5,5M€** ;
 - L'accès et le maintien au logement des **ménages défavorisés** pour **4,1M€** dont 0,8M€ pour le plan pauvreté ;
 - La **mise en œuvre le PLH** pour **0,3M€**.
- **47,7M€** au titre de la politique d'aménagement et de la ville renouvelée
 - Les **grands projets d'aménagement** représentent **39,8M€**, dont 7,5M€ pour l'opération Lille FCB, 7,7M€ au titre de la concession Lille St Sauveur, 6,1M€ pour le site Vanrobaeys à Quesnoy sur Deule, 5,9M€ pour Villeneuve d'Ascq Grand Angle, 6,3M€ pour le bord de Deûle, 2,5M€ sur l'opération rives haute Deûle, 1,8M€ au titre du centre ville de Wattlelos et 0,8M€ mobilisés sur celui de Tourcoing.
 - L'**aménagement au titre du renouvellement urbain** s'élèvent à **4,1M€**, avec des opérations notamment sur les sites de Lille La Madeleine Coubertin (1,0M€), Lille îlot pépinière (0,5M€) ou Lomme Capinghem Arc (1,2 M€).
 - Le **fonds de concours pour les écoles** s'élève à **3,8M€**.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



- **10,7M€** au titre de la politique de la ville, avec comme **principaux projets de rénovation urbaine** ceux menés sur Lille (5,8M€), Roubaix (2,0M€), Tourcoing (0,7M€), Villeneuve d'Ascq (0,5M€), Wattignies (0,3M€) et Loos les Oliveaux (0,2M€).
- **3,2M€** au titre de la politique en faveur des gens du voyage
- **0,5M€** au titre de la politique d'aménagement du territoire (volet stratégie d'urbanisme)

II. La déclinaison par politique publique

Climat, transition écologique, énergie, eau, assainissement, GEMAPI, résidus urbains, espaces naturels, agriculture : 267,6 M€

Cette politique représente 26,4% des politiques métropolitaines

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- **156,4M€** au titre de la politique de la propreté de l'espace public, les dépenses ont été les suivantes:

- la **collecte sélective** représente **73,8M€** ;
- le **recyclage et la valorisation des déchets** ont mobilisé **59,0M€**, via les équipements de tri et de traitement (centres de tri, CVE et CVO) ;
- la **gestion des déchetteries et des encombrants** s'établit à **22,9M€** ;
- les **dépenses de communication et de prospective** pour **0,7M€**.

- **90,6M€** au titre de la politique eau et assainissement

- Les dépenses d'**assainissement** s'établissent à **66,7M€** et permettent tout d'abord d'assurer l'exploitation du réseau de collecte des eaux usées et leur épuration (20,5M€). Ce budget consacre aussi 9,9M€ à la lutte contre la pollution et 35,7M€ à l'amélioration des équipements de collecte et de traitement traduisant l'engagement en faveur de la qualité de l'eau.
- Les dépenses de la **compétence eau** sont de **23,9M€** en 2021. Les dépenses sont affectées principalement au développement des réseaux de distribution pour 21,9M€, mais aussi à la connaissance et à la préservation de la ressource pour 0,4M€. Les dépenses relatives à la lutte contre les incendies s'élèvent à 1,3M€.

PROPRETE DE L'ESPACE PUBLIC



■ INVESTISSEMENT ■ FONCTIONNEMENT

EAU ET ASSAINISSEMENT



■ INVESTISSEMENT ■ FONCTIONNEMENT

CLIMAT, EAU, DECHETS, ASSAINISSEMENT...



■ INVESTISSEMENT ■ FONCTIONNEMENT

- **12,9M€** au titre de la politique agriculture et espaces naturels
 - Le développement, la gestion et l'animation des **espaces naturels** pour **9,7M€** ;
 - La mise en œuvre du **plan bleu** pour **2,1M€** dont 1,5M€ pour le bras de Canteleu ;
 - Le **développement de l'agriculture** pour **1,1M€**.
- **6,4M€** au titre de la politique climat, transition écologique et énergie (réseaux d'énergie, budget climatique, nouvelles pratiques, ...)
- **1,3M€** au titre de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

II. La déclinaison par politique publique

Développement économique, emploi, recherche, insertion, parcs d'activités, aménagement numérique: 63,4 M€

Cette politique représente 6,2% des politiques métropolitaines.

La répartition des dépenses est la suivante :

- **40,8M€ pour l'économie, l'emploi, la recherche et l'enseignement supérieur :**
 - Les **aides aux entreprises** pour **18,3M€** dont 17,4M€ pour le **fonds de rebond**,
 - Le soutien à **l'innovation et les domaines d'activités stratégiques** s'élève à **7,5M€** pour des actions en faveur notamment de l'économie du numérique (2,5M€), de la santé et l'alimentation (1,2M€) ou des matériaux innovants (1,1M€).
 - La MEL s'engage, aux côtés des acteurs du territoire, dans les projets **de recherche et d'enseignement supérieur** pour **6,6M€** dont 2M€ pour PreciDIAB.
 - L'appui à l'attractivité de la Métropole s'élève à 3,0M€ via notamment Hello Lille (2,6M€).
 - Le développement de **l'emploi et de l'insertion** pour 2,4M€.
 - L'aide à la **création d'entreprises** représente **1,3M€**, essentiellement versée sous forme de subventions.
 - La MEL a poursuivi ses actions pour l'économie sociale et solidaire (0,5M€) et le commerce (0,3M€).
- **17,1M€** dédiés aux **parcs d'activités et à l'immobilier d'entreprises**, dont les dépenses suivantes :
 - la MEL porte **l'accueil d'immobiliers d'entreprises** pour **14,6M€**: La lainière (2,8M€), Ilies Salomé (1,0 M€), Hub innovation (0,9M€) et les ruches d'entreprises (0,9M€). En outre, 4,9M€ ont été investis dans le cadre de la requalification des parcs existants.
 - La MEL a investi **2,4M€** pour le **grand projet d'aménagement économique** situé sur la zone de l'Union à Tourcoing,

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



- **5,5M€** pour porter la **politique d'aménagement numérique**. Il s'agit :
 - Des versements au concessionnaire Euratechnologies (3,9M€) ;
 - du développement des nouveaux usages numériques (0,7 M€) ;
 - du développement des réseaux numériques (0,3M€) ;
 - du développement du Système d'Information Géographique (SIG, 0,6M€).

II. La déclinaison par politique publique

Espaces publics, voirie, vidéo-surveillance : 103,4 M€

Cette politique représente 10,2% des politiques métropolitaines

Les dépenses se répartissent de la façon suivante :

- **92,4 M€** au titre de la politique d'aménagement et d'entretien de la voirie de proximité. Ces dépenses se déclinent en différents programmes :
 - La **maintenance de la voirie et des ouvrages publics** pour **58,1 M€** ;
 - Le **partage et la qualité des espaces publics** pour **19,2 M€** dont 11,2 M€ pour le partage de l'espace public, 3,6 M€ pour la qualité des espaces publics, 3 M€ pour les aménagements en agglomération et 1,3 M€ pour l'enfouissement des réseaux ;
 - L'**exploitation de l'espace public** pour **13 M€** pour porter principalement les dépenses de signalisation et de jalonnement;
 - L'**adaptation de l'espace public** en accompagnement des projets communaux et privés.
- **3,9 M€** pour le développement des grandes infrastructures routières dont 2,3 M€ pour la liaison Tourcoing Wattrelos et 1,1 M€ pour les infrastructures CPER .
- **7,1 M€** pour les espaces de centralité majeure dont 2,3 M€ pour le projet Fer à cheval sur Croix et Roubaix, 2,1 M € pour les travaux de la rue Pierre Mauroy à Lille, 1,6 M€ pour l'aménagement du secteur des urbanistes à Lille et 0,7 M€ pour la restauration du secteur pavé du Vieux Lille .

ESPACE PUBLIC, VOIRIE



II. La déclinaison par politique publique

Rayonnement de la Métropole, culture, sports, tourisme, jeunesse : 55,9 M€

Cette politique représente 5,5% des politiques métropolitaines.

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- **27,4M€** au titre de la politique sportive et pour la jeunesse :
 - Le contrat de **PPP du stade Pierre Mauroy (hors dette)** pour **11,1M€**.
 - La MEL a soutenu la **politique sportive** au travers du dispositif de fonds de concours à la rénovation des équipements sportifs (5M€) et des piscines (0,2M€) ou des dépenses relatives aux équipements métropolitains (le Stadium pour 2M€, la piscine des Weppes pour 1,1M€ dont 0,4M€ au titre de l'impact COVID et la patinoire pour 0,8M€ dont 0,4M€ pour l'impact COVID).
 - En 2021, la MEL a poursuivi son soutien au **sport de haut niveau et aux évènements sportifs** (4,8M€) mais aussi à **l'entrée des scolaires aux piscines** (1M€).
 - Les dépenses de la politique **jeunesse** s'élèvent à **1,2M€** dont 1M€ au titre de fonds d'aide aux jeunes (FAJ).
- **25,6M€** au titre de la politique culturelle et du tourisme :
 - La MEL participe au **développement de la politique culturelle** pour **9M€** au travers notamment des fonds de concours culturels (4M€), de la participation à Lille 3000 (1M€), des fabriques culturelles (0,6M€), du dispositif des Belles sorties (0,5M€) ou son soutien aux grandes expositions (0,5M€).
 - La MEL accompagne **les grandes structures culturelles** pour **6,5M€** comme l'Opéra de Lille (2,3M€), les conservatoires (1,5M€), l'Orchestre National de Lille (1,1M€), la Condition Publique (1,1M€), le musée de la bataille de Fromelles (0,3M€) et l'Institut du monde arabe (0,2M€).
 - Les dépenses allouées au **LAM** s'élèvent à **7,1M€**.
 - La MEL soutient le **secteur touristique** pour **3,1M€**, essentiellement composés de subventions versées aux offices de tourisme pour 2,9M€ ainsi que 0,2M€ consacrés à la politique tourisme.

RAYONNEMENT DE LA METROPOLE



- **2,9M€** dédié à la politique d'attractivité et de rayonnement dont 2,3M€ pour l'école Européenne, 0,3M€ de contribution à l'Eurométropole et 0,1M€ pour le partenariat avec Saint Louis du Sénégal.

II. La déclinaison par politique publique

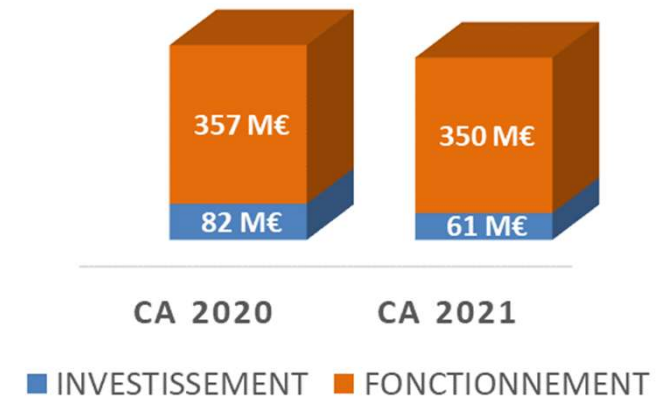
Transports, mobilité, accessibilité, prévention, sécurité : 410,3 M€

Cette politique représente 40,4% des politiques métropolitaines.

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- **340,2 M€** au titre l'**exploitation du réseau** (métro, tram, bus, V'Lille). Ce montant intègre notamment :
 - la participation versée à l'exploitant pour 317,1 M€ (subvention d'exploitation, remboursements de taxes et intégration tarifaire) ;
 - des dépenses d'exploitation directes de la MEL pour 18,3 M€ ;
- **28,6 M€** sont dédiés à l'**amélioration du réseau** avec notamment :
 - le **renouvellement de matériel roulant** pour 15,3 M€ dont 13,9 M€ pour le renouvellement des bus,
 - les travaux sur les infrastructures pour 6,5 M€ (dont 5,4 M€ sur les infrastructures du métro),
 - les aménagements du réseau de transports pour 5,1 M€,
 - la modernisation de la signalétique pour 1 M€, et des travaux de **mise en accessibilité** sur le réseau pour 0,6 M€.
- **4,5 M€** pour la finalisation du déploiement de l'opération de **contrôle d'accès** des stations de métro.
- **9,8M€** pour la gestion et la création de parcs de stationnement (dont 5,4M€ au titre des impacts de la COVID19)
- **8 M€** pour le **doublement des quais et rames du métro**.
- **1 M€** ont été mobilisés pour **développer l'offre du réseau de surface** (développement des lianes).

TRANSPORTS, MOBILITE ET ACCESSIBILITE



En parallèle, la MEL a poursuivi le **développement des modes doux** pour 15,5M€. Cette politique est portée principalement par l'aménagement des pistes cyclables pour 9,7 M€, des **pôles d'échanges et parcs relais** pour 3,1 M€, des voies vertes pour 2,8 M€ et la mise en œuvre des **politiques de déplacements** pour 0,8M€ (études, enquêtes, animations).

Par ailleurs, 1,5 M€ ont été mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre du SDIT.

II. La déclinaison par politique publique

Gouvernance, territoires, métropole citoyenne et crématoriums: 4,6 M€

Cette politique représente 0,5% des politiques métropolitaines.

- **3,6M€** au titre de la politique gouvernance, territoires et métropole citoyenne

Les dépenses se répartissent ainsi :

- L'**animation des réseaux inter-territoriaux** pour **3,4M€**, notamment à travers le versement d'une subvention à l'**Agence de Développement et d'Urbanisme** de Lille Métropole (2,5M€) et le Syndicat Mixte pour le **Schéma de Cohérence Territoriale** de Lille Métropole (SM SCOT, 0,9M€).
 - La **prévention de la délinquance** pour **0,1M€**.
 - Les actions d'animation des **relations avec les usagers et les citoyens** pour **0,05M€**.
- La gestion et l'entretien des crématoriums a représenté **1,0M€**. Ces dépenses sont affectées à leur entretien et aux réparations ainsi qu'aux charges d'exploitation.

AUTRE : METROPOLE CITOYENNE, ET CREMATORIUM

